



Toulouse-le-Ch.
Un appel
aux souvenirs
est lancé

▶ Page 44



Montagna
Un nouveau
"gîte de montagne"
sur le GR 59

▶ Page 45

Lunette
Lons,
Le "Made in Jura"
créé de l'emploi

▶ Page 40



Lons et sa région

RÉDACTION : Christophe Marchal Tél. : 03 84 87 16 18 - Port : 06 08 46 81 69 / Lionel Royer Tél. 03 84 87 16 38 - Port : 06 08 24 75 11



Le maire Luc Michaud et son équipe municipale veulent favoriser un habitat de quartier qui encourage le mieux vivre ensemble...

A Lavigny, on peut vivre dans un éco quartier

La commune souhaite développer une alternative au lotissement traditionnel en proposant un habitat différent et ouvert.

CHRISTOPHE MARCHAL *habitat du XXI^e siècle.*

Guy est ravi. Il habite à Lavigny dans le quartier de la Combe. Une maison d'environ 130 m² qui lui a coûté un peu plus de 150 000 euros. Le point de vue est peu ordinaire: le château du Pin et les vignes. La route des vins traverse le village qui compte 380 habitants. L'exposition est plein sud. Jusque-là rien d'extraordinaire. Sauf que sa facture de chauffage est de l'ordre de 150 euros par... an. C'est que le sexagénaire habite un éco quartier. Un concept promu par la municipalité que conduit le maire, Luc Michaud. Lui, et son équipe municipale, veulent promouvoir un habitat différent qui associe qualités architecturales et environnementales. « Nous voulons proposer une alternative au lotissement traditionnel s'enthousiasme, M. Michaud. Elle concerne aussi les ménages qui ont des revenus modestes voulant accéder à la propriété, mais désirent toute de même vivre dans une maison disposant de toutes les qualités d'isolation et de performances énergétiques dignes d'un

Esprit de quartier

Le projet initial du lotissement de la Combe remonte à 2007. Il a été lancé sous l'ancienne municipalité. Et la plupart de la douzaine de parcelles ont déjà été vendues. Il en reste quatre à commercialiser. D'une surface d'un peu plus de 300 m², ce sont elles qui font plus spécifiquement l'objet d'une initiative urbanistique plus originale. Un groupe de travail composé d'élus municipaux et de professionnels de Jura habitat a planché sur le projet. L'idée est de promouvoir le vivre ensemble et non plus de dresser des habitations entourées de haies. Aussi les initiateurs veulent rassembler des familles ou des ménages partageant une autre manière de concevoir le voisinage. Toutes les maisons sont mitoyennes. « Nos anciens avaient construit des maisons mitoyennes dans les villages en constituant des rues, souligne Luc Michaud. La mitoyenneté n'est pas seulement une réponse efficace à la consommation d'énergie, elle est aussi une

manière de développer la vie de quartier et la solidarité entre voisin ». « Elle peut faire peur, mais elle oblige les gens à se parler, explique Renaud Dalmais, de Jura habitat. Elle favorise la culture du dialogue et du vivre ensemble ».

Chaque maison à construire est située en abord de la rue avec une partie paysagère située à l'arrière et orientée plein sud, avec une proposition d'usage commun; jeux pour enfants, barbecue, potagers... « Autant d'activités à partager », se réjouit le maire. Le projet réactivé allie confort et ruralité. Il fait aussi l'objet d'un volet social. La volonté de l'équipe municipale est de rendre accessible ces logements.

Autour de 150 000/160 000 euros terrain compris. « On est parti sur cette fourchette de tarif », assure le maire. La mutualisation des constructions contribuera à tirer les prix vers le bas. En négociant, par exemple, en commun avec les constructeurs. « Les économies sont parfois spectaculaires, assure Luc Michaud, elles peuvent parfois atteindre 15 % du prix d'achat ».

« La mitoyenneté peut faire peur, mais elle oblige les gens à se parler et favorise la culture du dialogue ».

RENAUD DALMAIS,
DE JURA HABITAT.

Les acquéreurs peuvent concevoir leur maison ... collectivement

La commune envisage d'aider les acquéreurs à intégrer ce projet d'habitat participatif dans la conception de leur maison en créant un groupe de travail des futurs propriétaires qui souhaiteraient mutualiser leurs constructions. Afin d'encourager une démarche de construction groupée, elle pourrait les épauler pour identifier leurs besoins tout en respectant un cahier des charges précis. La municipalité pourrait cerner les attentes des acquéreurs sur l'usage des espaces extérieurs, des services communs.

Elle peut aussi les aider à choisir une entreprise, ou un maître d'œuvre dans un processus de conception intégrée garantissant une maîtrise des coûts. « Chaque habitant peut concevoir son logement pour y profiter pleinement de son intimité tout en essayant de favoriser la dimension sociale, humaine et collective du lotissement », assure l'équipe municipale qui ne peut toutefois bénéficier du label éco quartier réservée au milieu urbain.

& CLAIRVAUX L'AUDITION CONFIRME LE SUCCÈS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE. PAGE 46